



**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU POTABLE**

**COMMUNE DE BRETONCELLES**

**Ouvrage de prélèvement dit :  
« Le Verger »**

\_\*\_\*\_\*\_\*\_

**NOTICE EXPLICATIVE**

**PREAMBULE**

Le Syndicat Départemental de l'Eau\*, présente ce dossier pour la commune de Bretoncelles qui regroupe les demandes de DUP, pour :

- ◆ **Le forage de « Le Verger »** (n° BSS : 0289-2X-0003) situé sur la commune de Bretoncelles.
- ❖ de périmètres de protection et de mise en service à la disposition de la consommation humaine au titre des articles L. 1321-2 à L. 1321-5 du Code de la Santé Publique et L1, L110-1 et 2, L112-1, L121-1 et suivants, L122-1 et suivants, L132-1 et suivants, L241-1 et suivants, R111-1 et suivants, R112-4 et suivants, R121-1 et suivants, R122-1 et suivants, R131-1 et suivants, R132-1 et suivants, et R241-1 du Code de l'Expropriation ;
- ❖ de dérivation conformément à l'article L. 215-13 du Code de l'Environnement ;
- ❖ de prélèvement régies par les dispositions des articles L. 214-1 à L. 214-6 du Code de l'Environnement et de l'article R 214-1 rubrique n° 1.3.1.0 1<sup>er</sup> alinéa (capacité ≥ 8 m<sup>3</sup>/h : autorisation). La procédure d'autorisation relève des articles R 214-2 et suivants du Code de l'environnement.

<b><u>Débits de prélèvement demandés</u></b>				
<b>Le Verger</b>	<b><u>40 m<sup>3</sup>/h</u></b>	<b>800 m<sup>3</sup>/j</b>	<b>125 000 m<sup>3</sup>/an</b>	<b><u>AUTORISATION</u></b>
<b><u>Débits journaliers prélevés envisagés</u></b>				
<b>MINI</b>		<b>MOYEN</b>		<b>MAXI</b>
<b>0 m<sup>3</sup>/j</b>		<b>340 m<sup>3</sup>/j</b>		<b>800 m<sup>3</sup>/j</b>

\* Le SDE regroupe le Conseil Départemental de l'Orne et quasiment l'ensemble des collectivités, communes ou établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.) qui distribuent de l'eau du département et ce, afin de gérer les ressources en eau potable (recherche, création de points de prélèvements d'eau brute, dossier d'établissement des périmètres de protection, etc). <http://www.sde61.fr>

## **I - Présentation générale**

L'ouvrage de production situé au lieudit « Le Verger » est exploité par la Commune de Bretoncelles. Celle-ci a une population de 1 343 habitants pour 765 abonnés.

Le forage « Le Verger » alimente la majeure partie de la Commune de BRETONCELLES. Cette unité distributrice est pour partie alimentée par les Communes de Coulonges les Sablons et Saint Victor de Buthon.

Une partie du territoire de la commune est membre du syndicat du Pas Saint L'Homer.

## **II - Point de prélèvement**

Le présent dossier couvre le point de prélèvement :

- Le forage de « Les Verger » (**0289 2X 0003**) d'une capacité totale de 40 m<sup>3</sup>/h, 800 m<sup>3</sup>/j.

## **III – Besoins (en pointe) et ressource en eau :**

Afin de répondre à sa mission de service public les besoins en pointe futurs sont estimés à environ 408 m<sup>3</sup>/j soit ≈27 m<sup>3</sup>/h sur 15 h.

La commune achète un total de 20 000 m<sup>3</sup>/an soit 55 m<sup>3</sup>/j.

L'ensemble se résume ainsi :

RESSOURCE DISPONIBLE en m <sup>3</sup> /j	BESOINS ACTUELS en m <sup>3</sup> /j	BESOINS FUTURS en m <sup>3</sup> /j	AUGMENTATION POSSIBLE en m <sup>3</sup> /j
<b>800 +55 = 855</b>	<b>408</b>	<b>408</b>	<b>447</b>
Taux d'utilisation sur la ressource principale	<b>48 %</b>	<b>48 %</b>	<b>52 %</b>

Les besoins de la Commune de Bretoncelles sont d'environ 125 000 m<sup>3</sup>/an correspondant à la présente demande. Le prélèvement nécessaire aux habitants, actuels comme futurs, n'affecte que moyennement la ressource disponible. Par contre le syndicat devra être sécurisé avec un ou les S.I.A.E.P. voisins pour éviter tout problème de gestion en cas de pollution de la ressource.

Le débit actuellement prélevé dans ce forage est de 65 000 m<sup>3</sup>/an pour un débit moyen de 230 m<sup>3</sup>/j et un débit de pointe de 400 m<sup>3</sup>/j. Ce dossier présente une demande supérieure afin de rendre Bretoncelles autonome, si nécessaire, voire à vendre de l'eau aux collectivités voisines en cas de besoin.

Pour rappel, les essais de puits de 1998 indiquaient un débit critique à 75 m<sup>3</sup>/h. Le forage « Le Verger » est donc capable de fournir 125 000 m<sup>3</sup>/an avec 40 m<sup>3</sup>/h soit 800 m<sup>3</sup>/j en pointe.

#### **IV - Qualité des eaux brutes**

L'eau prélevée au captage de « Le Verger » qui provient de la nappe captive de la Craie du Cénomaniens, est bicarbonatée calcique et moyennement minéralisée. Les paramètres mesurés sont conformes à la réglementation :

- Teneurs en nitrate faibles, variant de 6 à 11 mg/L,
- Teneurs en pesticides inférieures aux normes. Des traces de deséthylatrazine ont été mises en évidence entre 2001 et 2009 ; les valeurs observées sont toutefois toujours restées largement inférieures à la limite de qualité réglementaire,
- Potentiel de dissolution du plomb élevé ( $7 < \text{pH} < 7,6$ ),
- Eau moyennement dure (TH=27 à 27 °F)
- Teneurs en micropolluants inférieures aux seuils de détection ou aux limites de qualité réglementaires,
- Bonne qualité microbiologique.

Ce point est développé dans la 3<sup>ème</sup> partie du présent dossier.

#### **V - Installations techniques**

La Commune de Bretoncelles effectue sur les eaux du forage de « Le Verger » une chloration préventive au niveau de la station située 200 m au Nord du captage. L'eau chlorée est acheminée par refoulement direct dans le double réservoir semi-enterré de Bretoncelles situé « Route de Coulonges ».

L'ensemble des installations est géré en régie. Ce point est détaillé en 4<sup>e</sup> partie.

#### **VI - PROJET DE PERIMETRE DE PROTECTION**

Le projet de périmètre de protection (7<sup>ème</sup> partie du dossier), réalisé en 2015 par M. CARRE, Hydrogéologue agréé, définit :

- a) Un périmètre de protection immédiate autour du point de prélèvement et devant être propriété de la Collectivité et clôturé;
- b) Un périmètre de protection rapprochée (centrale et périphériques) d'une superficie d'environ 60 ha comportant des prescriptions dont les plus importantes semblent être :
  - ♦ Maintien ou conversion de parcelles en prairie permanente,
- c) Un périmètre de protection éloignée où l'application de la réglementation générale devra se faire avec vigilance.

Le coût estimé de ces périmètres est d'environ 120 000 € (6<sup>ème</sup> partie du dossier)

## VII - CONCLUSION

L'utilité publique du forage de « Le Verger » est évidente puisque ce captage alimente en eau potable la population de Bretoncelles; il est donc nécessaire de le protéger.

En conséquence, il est demandé l'institution des périmètres de protection et des diverses autorisations administratives au titre des textes sus visés.

ALENCON LE 23 DEC 2010, actualisé LE 29 MAR. 2016

Le Président du Syndicat Départemental de l'Eau  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur



Didier SOYER

# ANNEXES

- - Fiche du captage – p 6
- -Situation du captage – p 7
- -Situation des périmètres immédiat et rapproché au 1/20000 – p 8
- -Schéma de distribution – p 9
- -Schéma du traitement de l'eau potable – p 10

## **CAPTAGE de « Les Verger »**

**\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_**

<b>Commune</b>	<b>Bretoncelles</b>
<b>Lieu dit</b>	<b>Le Verger</b>
<b>Propriétaire</b>	<b>Commune de Bretoncelles</b>
<b>Utilisateur</b>	<b>Commune de Bretoncelles</b>
<b>Situation cadastrale</b>	<b>Section YM - n° 16</b>
<b>Types d'ouvrage :</b>	<b>Nappe captée par le forage</b>
<b>Indice de classement national</b>	<b>0289 2X 0003</b>
<b>Code masse d'eau</b>	<b>FRG 081</b>
<b>Date de réalisation</b>	<b>1976</b>
<b>Date de mise en service</b>	<b>1977</b>

<b>Autorisation de dérivation :</b>	<b>40 m<sup>3</sup>/h soit 800 m<sup>3</sup>/j</b>
<b>Collectivité bénéficiaire</b>	<b>Commune de BRETONCELLES</b>

<b>Autorisation de prélèvement (débit demandé)</b>	<b>40 m<sup>3</sup>/h soit 800 m<sup>3</sup>/j</b>
<b>Collectivité pétitionnaire</b>	<b>Commune de BRETONCELLES</b>

<b>Autorisation provisoire</b>	
--------------------------------	--

# Plan de localisation

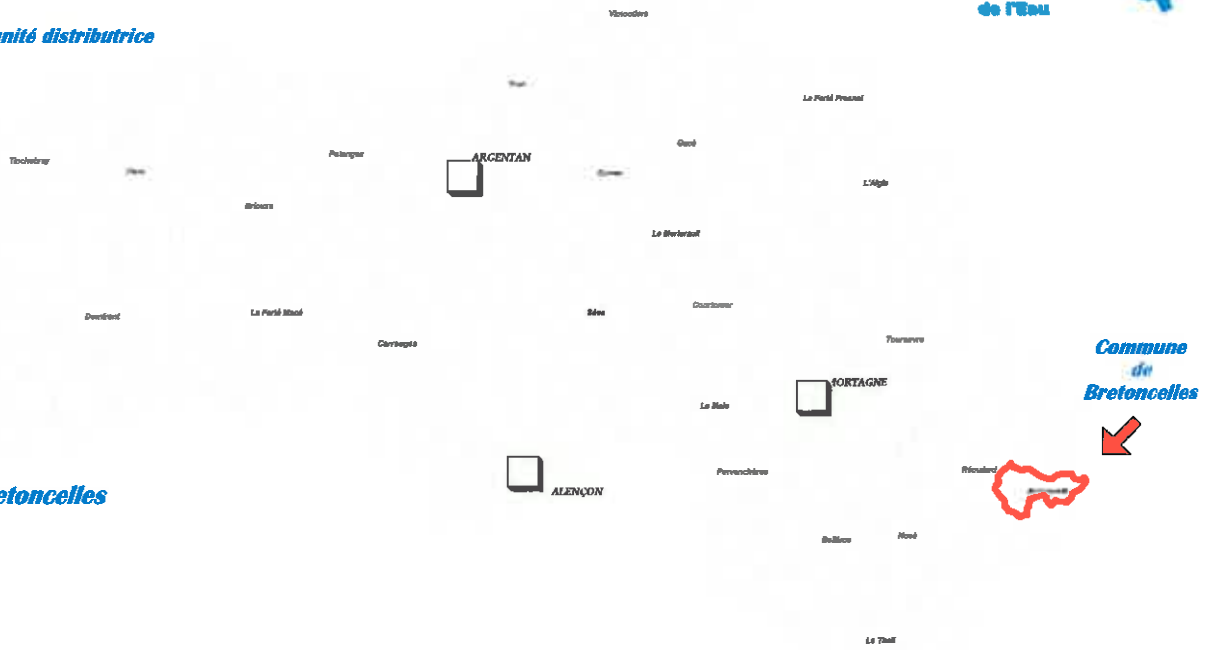


**PERIMETRE DE PROTECTION  
DE LA COMMUNE DE BRETONCELLES**

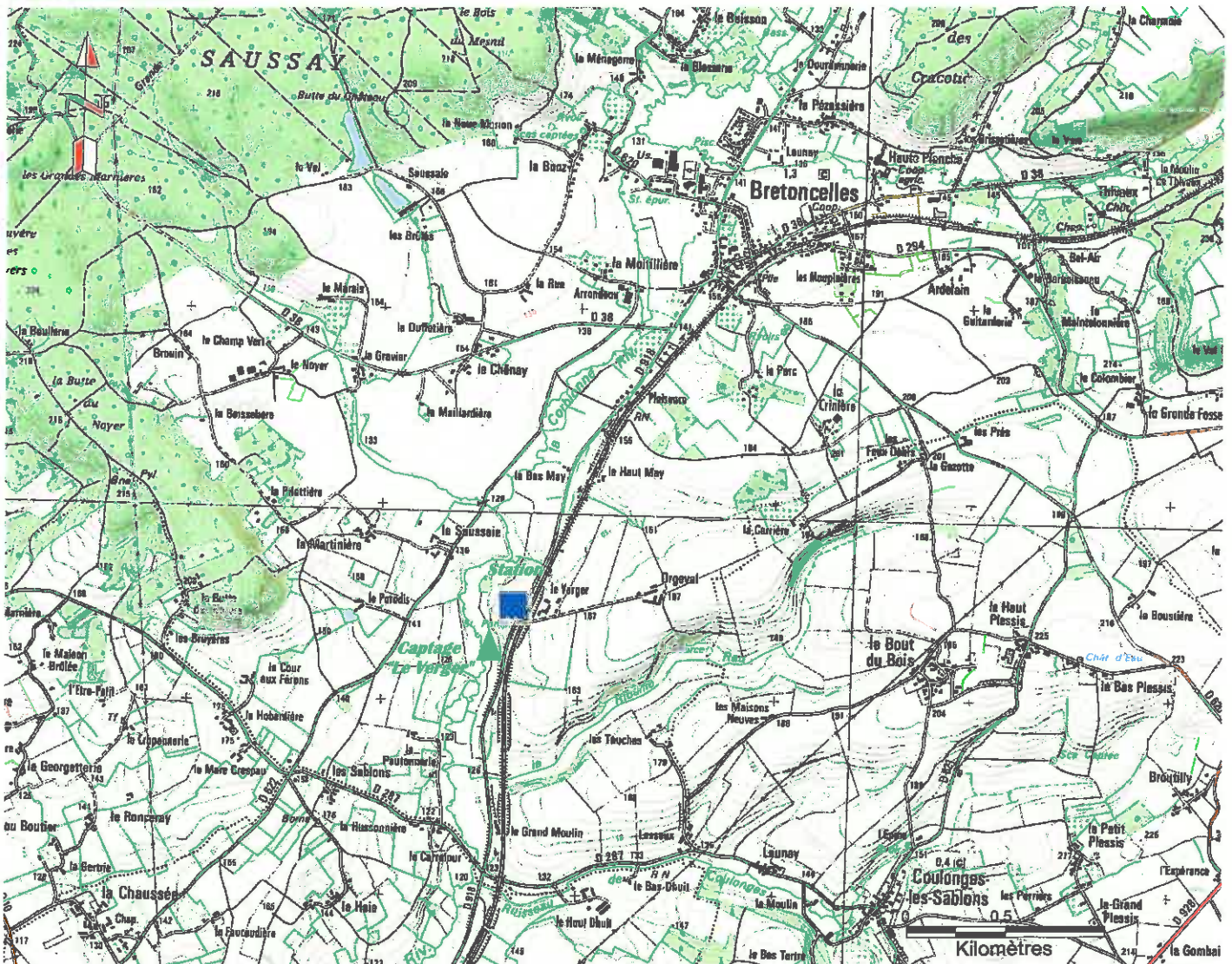
**Captage :  
"Le Verger"**

**Localisation de l'unité distributrice**

**Commune de Bretoncelles**



## Plan de Situation








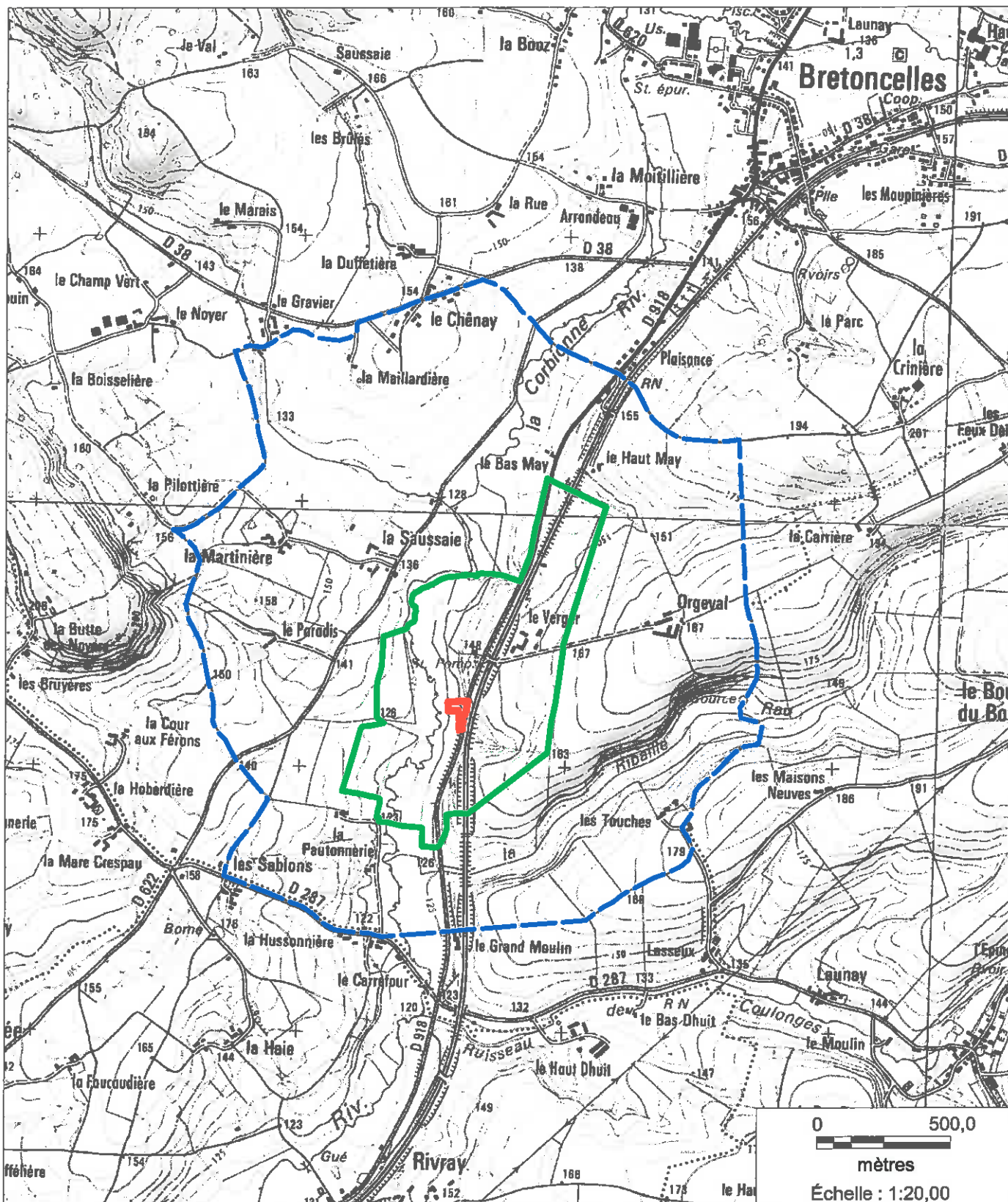
# COMMUNE DE BRETONCELLES

## Périmètres de Protection

### Captage "Le Verger"

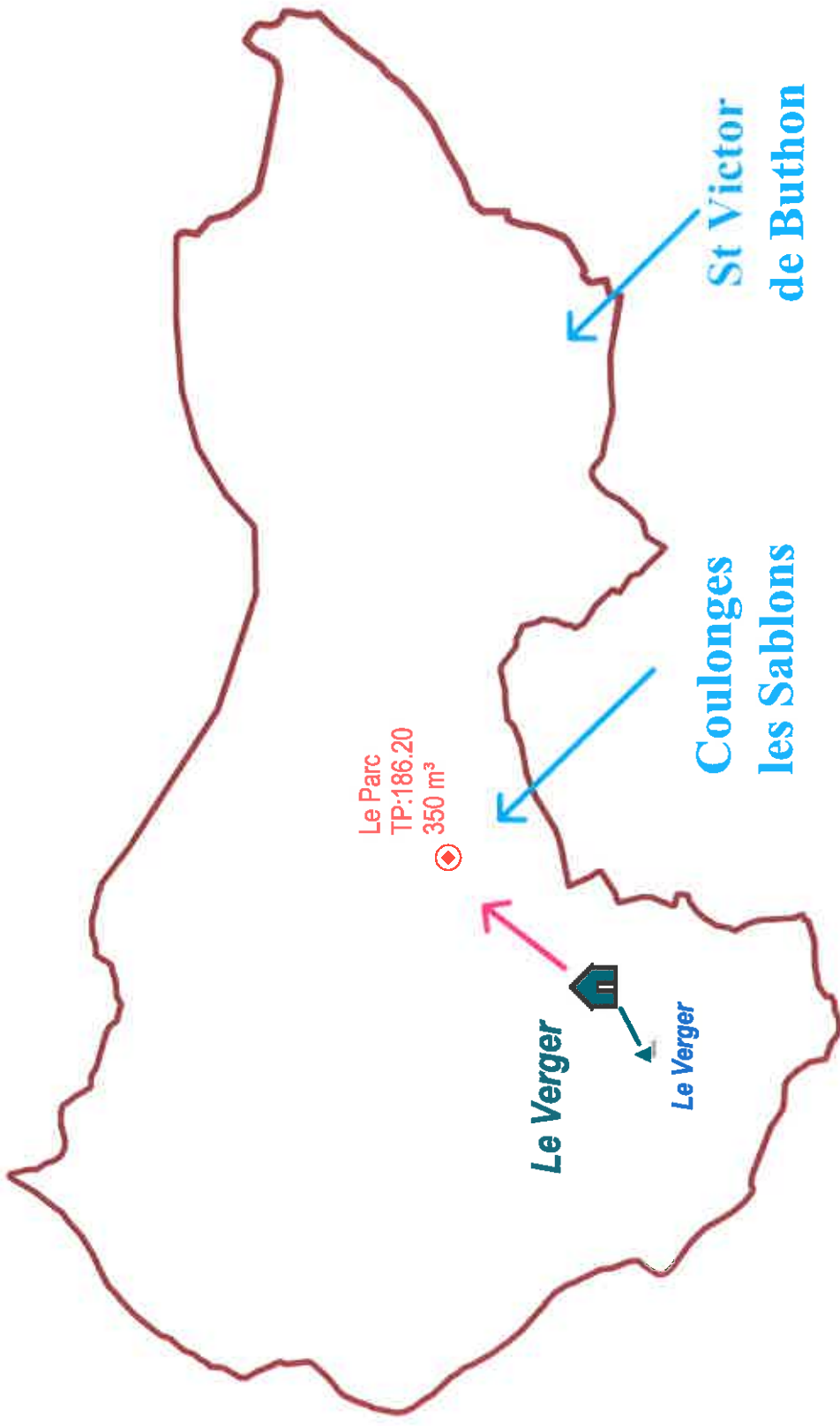


-  Périmètre de Protection Immédiate
-  Périmètre de Protection Rapprochée
-  Périmètre de Protection Eloignée





-  Suppression
-  Captage exploité
-  Captage en projet
-  Captage en voie d'abandon
-  Usine
-  Réservoir
-  Vanne fermée
-  Flux
-  Vente
-  Eau brute
-  Projet Eau Traitée
-  Projet Eau brute



# Schéma de distribution

Commune de BRETONCELLES





## TRAITEMENT DE L' EAU POTABLE

### Commune de BRETONCELLES

Captage du Verger

